

LES HALLES - GROUPE DE TRAVAIL THÉMATIQUE « PROGRAMMATION »
séance du mercredi 25 octobre 2006, 18h00
Programmation des équipements publics et commerciaux

La séance du 25 octobre du Groupe de travail thématique de concertation « Programmation » sera consacrée à la programmation des équipements publics et commerciaux qui seront prévus dans l'opération d'ensemble, dans la perspective de la préparation du cahier des charges du concours.

Les objectifs du projet et la programmation

Restaurer l'identité du quartier et remédier aux dysfonctionnements des équipements, c'est à dire améliorer la qualité de la vie et les services offerts aux usagers et aux riverains.

Minimiser l'impact du projet en privilégiant des améliorations ponctuelles coordonnées plutôt qu'une restructuration globale traumatisante.

Elaborer une programmation répondant aux besoins des usagers du site sans nouvel équipement structurant d'échelle métropolitaine.

Contribuer à la reconstitution de la continuité des espaces publics du quartier par la mise en relation du jardin et du Forum, en privilégiant les lieux de vie présentant une animation aux différentes heures du jour, de la soirée et du week-end.

Renforcer la vocation « cinéma » du site (mise en place de la « rue du Cinéma »).

Proposer une orientation forte en faveur des pratiques amateurs.

Les ressources (éléments déjà présentés lors de la réunion du 6/04/06)

Les surfaces susceptibles d'être mobilisées pour une redistribution des programmes au sein du Forum ont plusieurs origines :

– les surfaces libérées par des équipements publics existants transférés sur d'autres sites :

- l'ancienne maison des associations, d'ores et déjà affectée à l'extension du Forum des images.
- l'ancienne maison des conservatoires (relogée dans le 6^e arrdt) qui représente un potentiel de 1 600 m².

– les surfaces issues de la restructuration des voies souterraines :

- le « barreau Nord-Sud », 3 150 m² avec des contraintes de desserte et d'éclairage. Une vocation commerciale est proposée pour cet espace.
- la trémie « Berger », 1 500 m² dont l'affectation à des locaux de services nécessaires à l'exploitation du nouveau jardin est proposée.
- la trémie « Coquillière », 1 850 m². Implantation d'une déchetterie à l'étude et volume disponible pour une extension future de la piscine.

Ces deux volumes ne sont accessibles que depuis la voirie souterraine, ils ne bénéficient pas d'éclairage naturel.

– les surfaces susceptibles d'être libérées au titre de la restructuration des accès au pôle de transport, notamment par l'aménagement d'un nouvel accès depuis la place Marguerite de Navarre (1 250 m² env. ou plus, en fonction de l'évolution des espaces autour de l'accès Marguerite de Navarre)

– les surfaces nouvelles qui seront construites dans le futur bâtiment, 11 000 m² à 15 000 m². Cette jauge résulte d'une appréciation de la capacité de l'emprise proposée pour le futur bâtiment, compte tenu du nombre de niveaux possible, des espaces libres à ménager et de la nécessité de permettre une grande liberté architecturale aux concepteurs.

Bilan des surfaces proposées pour le futur bâtiment

Conformément aux orientations et aux données mentionnées ci-dessus, pour la programmation du futur bâtiment, la Ville propose l'hypothèse de programmation suivante qui associe des équipements à vocation locale et des services métropolitains.

- pôle de services métropolitains pouvant associer une antenne jeunes (350 m²) et des services publics divers (antenne de l'office du tourisme, accueil RATP, etc. : 400 m² environ)
- programmation commerciale spécifique, pouvant varier entre 5 700 m² et 8 000 m², incluant la reconstitution des surfaces commerciales existantes (2 700 m²), billetterie spectacle (celle-ci pouvant être en lien avec le pôle de services métropolitains), offre diversifiée de restauration (notamment pour l'animation de la rive Ouest face au jardin). Cet élément de programme n'inclut pas les surfaces issues du « barreau Nord-Sud ».
- conservatoire des 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} (danse, musique et art dramatique) soit de l'ordre de 3 500 m² maximum (compris une salle de diffusion)
- bibliothèque tous publics, 1 000 m²,
- pôle de pratiques amateurs, incluant les activités de « Paris-Ateliers » (ex-ADAC) et des salles de répétitions, pour une surface totale de l'ordre de 1 500 m².

Ces deux derniers équipements ont une vocation à l'échelle du quartier mais sont également ouverts aux autres usagers.

Bilan des surfaces nouvelles proposées pour l'ensemble des Halles

Sur la base de cette proposition, la prise en compte des restructurations en cours ou envisagées dans les niveaux inférieurs permet d'établir le bilan suivant des surfaces nouvelles.

<u>en matière d'équipements publics :</u>	<u>surfaces nouvelles</u>
• Forum des images, 5 860 m ² → 7 920 m ² :	2 060 m ² env.
• médiathèque musicale, 1 500 m ² → 3 000 m ² :	1 500 m ² env.
• bibliothèque, 350 m ² → 1 000 m ² :	650 m ² env.
• conservatoire, 1 400 m ² → 3 500 m ² :	2 100 m ² env.
• antenne jeunes (création)	350 m ² env.
• pôle pratiques amateur, 760 m ² → 1 500 m ² :	740 m ² env.
• déchetterie (création)	1 100 m ² env.
Total création équipement	8 500 m² env.
 <u>en matière de commerce</u>	 <u>surfaces nouvelles</u>
• barreau Nord-Sud	3 150 m ² env.
• restructuration circulations intérieures (1 250 m ² ou plus)	1 250 m ² env.
• futur bâtiment, 2 700 m ² → de l'ordre de 5 700 m ² à 8 000 m ²	3 000 m ² à 5 300 m ² env.
Total création commerces	7 400 m² à 9 700 m² env.

Ces propositions ont vocation à être discutées en concertation. Les questions suivantes peuvent notamment être posées :

- *quelle priorité pour les différents éléments de programme ?*
- *quel équilibre équipements/commerce ?*
- *pour chacun des éléments de programme, quelles contraintes particulières à intégrer au cahier des charges ?*
- *quelle localisation, quels rapprochements entre équipements, quelle accessibilité depuis l'espace public ?*
- *quelle réponse aux propositions formulées en concertation (équipements sociaux, locaux pour les sourds, salle de réunion de quartier, etc.) ?*
- *en matière de commerce, quel impact sur le Forum et le quartier ?*